Le 30/09/2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

conjoint de l'Association ALTERIS, du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et du Crédit Agricole Centre France

INAUGURATION DU VILLAGE D'ENFANTS ALTERIS DE CHANAT-LA-MOUTEYRE

Une nouvelle étape majeure pour la Protection de l'enfance dans le Puy-de-Dôme.

Le Village d'enfants ALTERIS : une réponse innovante au service des fratries

Le vendredi 16 octobre 2026 marquera une étape importante pour la Protection de l'enfance dans le Puy-de-Dôme avec l'inauguration officielle du Village d'enfants ALTERIS de Chanat-la-Mouteyre.

Fruit d'un partenariat étroit entre le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, l'association ALTERIS et le Crédit Agricole Centre France, ce projet ambitieux répond à un enjeu essentiel : permettre à des frères et sœurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance de grandir ensemble dans un cadre de vie stable, sécurisant et à taille humaine. Le dispositif a été conçu pour limiter les ruptures dans le parcours des enfants et préserver les liens fraternels, souvent fragilisés lors des placements. Inspiré d'un modèle familial, il offre un environnement propice à l'épanouissement, à la construction de repères durables et à l'accompagnement individualisé de chaque enfant.

Le Village d'enfants ALTERIS constitue un projet de **80 places**, déployé sur deux sites complémentaires :

- 32 places à Chanat-la-Mouteyre, désormais opérationnelles ;
- 48 places à Issoire, dont les ouvertures progressives sont programmées entre janvier et juillet 2027.

Dans le respect de l'appel à projet lancé par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme en 2023, ces deux implantations permettront d'accueillir jusqu'à 80 enfants et jeunes confiés à la Protection de l'enfance. Ce projet représente l'une des réalisations majeures engagées ces dernières années dans le département afin de répondre aux besoins croissants d'accompagnement des enfants confiés et de renforcer la qualité des réponses apportées aux fratries.

Après une phase expérimentale menée depuis août 2024 avec l'ouverture de 11 premières places dans des maisons appartenant à ALTERIS, l'inauguration de Chanat-la-Mouteyre marque une nouvelle séquence du développement du Village d'enfants ALTERIS, appelée à se poursuivre dans les prochains mois avec la montée en puissance du site d'Issoire et l'accueil de nouvelles fratries au sein de ce dispositif.

Chanat-la-Mouteyre : un village à taille humaine au cœur d'un environnement privilégié

Implanté sur un site propriété d'ALTERIS, au lieu-dit La Mouteyre, le Village d'enfants de Chanat-la-Mouteyre propose un cadre de vie paisible et verdoyant favorisant le développement des enfants accueillis. Conçu selon les principes d'inclusion résidentielle et sociale, il s'intègre pleinement dans son environnement tout en offrant les ressources éducatives et professionnelles nécessaires à l'accompagnement des jeunes confiés.

Le site comprend :

- 6 maisons familiales ;
- 1 maison commune, véritable lieu ressource pour les enfants, les familles et les professionnels ;
- des espaces de vie pensés pour reproduire les conditions ordinaires d'une vie familiale.

Chaque maison accueille jusqu'à six enfants appartenant à une ou plusieurs fratries dans un environnement chaleureux, avec la présence permanente de professionnels spécialement formés à cette modalité d'accompagnement. Le projet repose sur trois principes fondamentaux : **la permanence du lieu, la permanence du lien et la permanence du tiers**, afin de garantir stabilité, sécurité affective et accompagnement éducatif de qualité.

Au-delà des bâtiments, le Village d'enfants est avant tout un projet humain qui mobilise des professionnels engagés et des partenaires convaincus que chaque enfant doit pouvoir grandir dans les meilleures conditions possibles, tout en maintenant les liens qui constituent son histoire.

PAROLE AUX PARTENAIRES

L'association ALTERIS : gestionnaire du Village d'enfants

ALTERIS est une association loi 1901, créée en mars 2011 à la suite de la fusion de l'ARPEJ et de l'AGESSEM.

Reconnue et agréée par les pouvoirs publics, elle mène une mission d'intérêt général et de solidarité au service des personnes vulnérables, enfants, adolescents et jeunes adultes. Ses interventions couvrent plusieurs domaines :

- la Protection de l'enfance,
- l'accompagnement des enfants en situation de handicap,
- la formation et l'insertion professionnelle.

Ancrée dans le département du Puy-de-Dôme, ALTERIS œuvre dans une démarche inclusive pour permettre à chaque personne de prendre sa place dans la société et de développer pleinement son potentiel.

Avec le Village d'enfants, notre association a souhaité s'engager dans une nouvelle modalité d'accompagnement répondant à un enjeu majeur : permettre aux fratries de rester ensemble tout en bénéficiant d'un accompagnement éducatif de qualité. Ce projet est l'aboutissement d'une véritable réflexion autour de la notion de permanence : permanence du lieu, permanence du lien et permanence du tiers.

Fruit d'une mobilisation associative et partenariale très forte, cette inauguration du site de Chanat-la-Mouteyre constitue aujourd'hui une étape essentielle, mais également le début d'une aventure collective. Dans les mois à venir, l'ouverture des maisons d'Issoire permettra d'achever la constitution du Village d'enfants ALTERIS de 80 places et de proposer à davantage d'enfants un cadre de vie stable, sécurisant et profondément humain.

Nous remercions l'ensemble des partenaires institutionnels, financiers, professionnels et élus qui ont rendu possible cette réalisation au service de l'intérêt supérieur des enfants.

<u>CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME</u> : chef de file de la Protection de l'enfance

Depuis 2021, le Département a fait de la protection de l'enfance une priorité. Une priorité budgétaire : de 70 à 116 millions d'euros par an, en cinq ans. Une priorité concrète : un plan de création de places porté de 250 à 300 places à l'horizon 2030. Une des modalités retenues consiste en la création d'un village d'enfants de 80 places, en lien avec l'association ALTERIS, à destination des fratries jusque-là trop souvent séparées. Éviter les ruptures, c'est en effet penser stabilité. Penser stabilité, c'est penser la permanence, dans l'intérêt supérieur des enfants.

Sous l'impulsion de Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, le Département a mis en place dès 2022 une politique volontariste sur le plan de la protection de l'enfance pour faire face à l'ensemble des besoins grandissants, malgré le contexte financier que connaissent aujourd'hui les Départements de France. En effet, devant le doublement en cinq ans du nombre d'enfants confiés au Département par la justice, le Conseil départemental a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire (associations, assistants familiaux) et les services de l'État pour la mise en œuvre de projets de création de plus de 300 places supplémentaires dans des délais raccourcis et répondant au besoin impérieux de considération de l'intérêt supérieur des enfants confiés. Échelon pivot déterminant pour analyser, anticiper et fédérer les acteurs pour la mise en œuvre de solutions les plus finement adaptées, le Département a décidé de relever le défi, notamment, de la protection des fratries, trop souvent séparées. Conçu conjointement avec l'association ALTERIS, le village d'enfants propose une nouvelle modalité d'accompagnement et de protection des fratries confiées à l'aide sociale à l'enfance.

Le village d'enfants a été pensé comme solution pour vivre le moins possible de rupture dans l'accompagnement des fratries en protection de l'enfance. Ce sont les portes de 6 maisons qui se sont ouvertes aujourd'hui et derrière lesquelles des frères et des sœurs vont grandir en bénéficiant de 3 permanences : la permanence du lieu, la permanence du lien et la permanence du tiers.

Le Département est fier de travailler avec des partenaires comme ALTERIS : les pouponnières, au Château des Quayres, les mesures éducatives renforcées pour les jeunes enfants, et désormais ce village d'enfants. Il y a quelques semaines, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et l'association ALTERIS ont signé le premier Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de notre Département dans le champ de l'enfance qui garantit notamment à ce village 5,7 millions d'euros de fonctionnement en année pleine dont 2,5 millions d'euros pour le site de Chanat-la-Mouteyre.

« Ce projet invente un modèle : un investisseur qui construit, une association qui accompagne, un Département qui pilote et qui finance. Chacun dans son rôle. Tous au service des enfants. Et ce n'est qu'une étape, en route pour les 80 enfants accueillis à terme. Dans quelques années, les enfants qui arrivent ici auront grandi. Ils ne se souviendront pas de l'inauguration. Mais ils se souviendront peut-être d'une chose : qu'ici, on ne les a pas séparés. » - Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

<u>Le Crédit Agricole Centre France</u> : investir dans des projets utiles au territoire

Banque coopérative et mutualiste ancrée sur son territoire, le Crédit Agricole Centre France s'engage aux côtés des acteurs locaux pour faire émerger des projets qui répondent aux enjeux sociaux et environnementaux. Le Village d'enfants ALTERIS en est une illustration concrète.

Aux côtés d'ALTERIS et du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, le Crédit Agricole Centre France investit dans la réalisation des villages de Chanat-la-Mouteyre et d'Issoire, dont il est propriétaire des bâtiments. Les deux sites représentent un investissement global de près de 10 millions d'euros.

Cet engagement s'inscrit dans la durée, depuis la réalisation des bâtiments jusqu'à leur mise à disposition d'ALTERIS. Une attention particulière est portée à la qualité des constructions, au respect du calendrier et à leur performance environnementale, avec des bâtiments répondant aux exigences de la RE2020.

Mais au-delà de l'investissement, c'est sa finalité qui donne tout son sens au projet : permettre à des frères et sœurs confiés à la Protection de l'enfance de grandir ensemble, dans des lieux de vie durables, sécurisants et à taille humaine.

En s'engageant dans le Village d'enfants ALTERIS, le Crédit Agricole Centre France traduit ainsi concrètement sa volonté d'investir utilement sur son territoire, en soutenant des projets à fort impact social qui contribuent durablement à la vie locale et à la solidarité.

Inauguration officielle

Vendredi 16 octobre 2026 à 17h
Village d'enfants ALTERIS
13 rue des Sagnes
63530 Chanat-la-Mouteyre

Contacts presse

ALTERIS : Aude Thévenon – secretariat.directiongenerale@alteris-asso.org - **06 12 37 74 96**

Conseil départemental du Puy-de-Dôme : Pierre-Yves Mallet-Perrier - pierreyves.malletperrier@puy-de-dome.fr - **07 61 64 39 76**

Crédit Agricole Centre France : Isabelle Dugat – isabelle.dugat@ca-centrefrance.fr – **04 73 30 58 89**

Chiffres clés

- **80 places** à terme sur l'ensemble du Village d'enfants ALTERIS
 - 32 places à **Chanat-la-Mouteyre**, dès août 2026
 - 48 places à **Issoire**, courant 2027
- **73 professionnels** mobilisés à terme
- **14 maisons familiales** et 2 maisons communes : **un investissement de près de 10 millions d'euros** porté par le Crédit Agricole Centre France
- **5,7 M€ de budget annuel de fonctionnement**, financés dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme